

AUTORISATION DE JURY NATIONAL SANS APPEL

AUTHORIZATION FOR AN NATIONAL JURY WITHOUT APPEAL

Conformément aux règles 70.3(a) et 91(b) des Règles de Course à la Voile 2025-2028 et aux prescriptions de la Fédération Française de Voile et suite à la délibération du Bureau Exécutif de la FFVoile du 22 février 2025, le Jury national composé de :

Georges Priol	Jury Président
Anne Crespy	Jury 2
Eric Humeau	Jury 3

est autorisé à juger sans appel l'épreuve : Tour de Bretagne voile
organisée du 16 au 22 juin 2025 par la Ligue de Bretagne de voile

Cette autorisation sera publiée au tableau officiel d'information.

Fait à Paris, le 2 juin 2025

Romain Gautier
Président de la Commission Centrale d'Arbitrage

